

Cahier des recommandations de l'éditions

ADMINISTRATIVE :
SUIVI ET RÉMUNÉRATION
Comprendre le cycle de vie
de votre ouvrage et vos versements..



I. La Reddition de Comptes

La reddition de comptes est le document officiel qui récapitule l'ensemble des ventes (*librairies, numérique, export*) sur une période donnée.

Fréquence : Un relevé détaillé vous est transmis annuellement.

Contenu : Ce document précise le nombre d'exemplaires vendus, les retours éventuels, ainsi que le calcul de vos droits d'auteur HT.

Exclusions : Les exemplaires gratuits (*Presse, prix*), les soldes à plus de 50 % et les exemplaires détruits ou perdus ne sont pas comptabilisés dans le calcul de la rémunération.

II. Le Versement de la Rémunération

Le paiement de vos droits s'effectue selon les modalités définies dans votre contrat :

Le premier palier (Forfait) : Un versement de 100 € est déclenché dès la constatation de la 100^e vente en librairie.

Le paiement : Ce forfait est réglé sous 30 jours après la clôture du palier.

Le passage au pourcentage : Une fois les 100 premiers exemplaires atteints, vous basculez sur un système de droits d'auteur classiques (*selon le taux prévu à votre contrat*).

III. Vos Ventes Directes (Stock Auteur)

Pour rappel, les ventes que vous réalisez vous-même ne figurent pas sur la reddition de comptes annuelle de la même manière que les ventes librairies.

Achat Ferme : Vous achetez vos stocks avec une remise de 40 % sur le prix public.

Bénéfice immédiat : Votre gain est réalisé au moment de la revente du livre au lecteur.

Pas de droits d'auteur supplémentaires : La remise de 40 % inclut déjà votre rémunération d'auteur.

IV. Informations de Paiement

Pour garantir la rapidité de vos versements, merci de nous signaler tout changement de coordonnées bancaires ou postales.

Paiement : Par chèque ou virement bancaire.

Documents à fournir : Selon votre statut (*Auteur-Photographe, Artiste-Auteur, etc.*), une note de droits d'auteur pourra vous être demandée pour valider le règlement.

Mode de vente	Remise/Taux	Votre gain (ex. Livre à 20 €)	Observation
 Vente directe (Stock auteur)	40% de remise	8,00€ par livre	Achat ferme à l'éditeur. Gain immédiat à la re-vente.
 Librairie (100 premiers)	Forfait fixe	1,00€ par livre	Versement de 100€ dès la 100 ^e vente constatée.
 Librairie (Dès le 101 ^e)	10% (Prix HT)	-1,90€ par livre	Passage au droit d'auteur proportionnel selon votre contrat.

Paiement par chèque à l'ordre de : Christine Alessandri

Adresse postale :

ADC Éditions - (Siret : 524 390 044 00021)

Place de la Grande Fontaine

20141 Marignan

Ou par virement, RIB ci-dessous

IBAN	FR76 3000 4031 4400 0131 6189 156				
BIC	BNPAFRPPXXX				
	Code banque	Code agence	Numéro de compte	Clé RIB	Agence de domiciliation
RIB	30004	03144	00013161891	56	BNPPARB PARIS HBK 3144 (03144)

Une question ?

Contactez-nous sur librairies@adc-editions.fr»

UNE AVENTURE COMMUNE

L'édition d'un livre est le début d'une seconde écriture : celle de sa rencontre avec le public. Chez **ADC Éditions**, nous croyons fermement que la réussite d'un ouvrage repose sur un équilibre entre le travail rigoureux de l'éditeur et l'implication passionnée de son auteur.

Ce cahier a été conçu pour vous donner toutes les clés, des aspects les plus techniques aux conseils de terrain, afin que vous puissiez porter votre texte avec fierté et efficacité. Que ce soit lors d'une dédicace en librairie, sur les réseaux sociaux ou lors d'un salon, chaque exemplaire qui trouve son lecteur est une victoire partagée.

Nous restons à votre entière disposition pour vous accompagner dans chaque étape de cette belle aventure littéraire.

Bienvenue chez ADC Éditions